

## Annonce légale

DATE DE PARUTION 11-12-2022

RÉFÉRENCE L22EJ09327

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE MODIFICATIONS

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l22ej09327/>

André Ortega Opticien  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions simplifiée  
Au capital de 200 000 euros  
Siège social : 13 Rue Fondaudège 33000 BORDEAUX  
490871035 RCS Bordeaux

### MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2022, l'AGE a décidé de remplacer à compter du 01/12/2022, la dénomination sociale ANDRE ORTEGA OPTICIEN par OPTIQUE FONDAUDÈGE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

L'AGE statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 01/12/2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet social, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur André ORTEGA demeurant 628 Allée de la Marine Royale, Cannes Marina "Le Suffren" G42, 06210 MANDELIEU LA NAPOULE. Pour avis, Le Président